



Assemblée générale

Cinquantième session

Première Commission

2^e séance

Jeudi 12 octobre 1995, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Erdenechuluun (Mongolie)

La séance est ouverte à 10 h 35.

Déclaration du Président

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais d'emblée féliciter chaleureusement toutes les délégations qui participent aux travaux de la Première Commission à la cinquantième session de l'Assemblée générale. Je saisis également cette occasion pour remercier très sincèrement tous les États Membres de l'honneur et du privilège qu'ils ont accordés à mon pays et à moi-même en m'élisant Président de cet organe pour cette session. Je leur dois beaucoup pour la confiance qu'ils ont placée en moi.

Je voudrais également dire à quel point j'ai apprécié les paroles généreuses du représentant de l'Équateur, l'Ambassadeur Luis Valencia Rodríguez, lorsqu'il a présenté ma candidature à la présidence de la Première Commission. Je voudrais, au nom de tous les membres de la Commission, ainsi qu'en mon propre nom, féliciter l'Ambassadeur Valencia Rodríguez de l'excellente façon dont il a présidé nos travaux, à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Au moment où je prends mes fonctions, il est réjouissant pour moi de savoir que je peux compter sur la coopération de tous les membres de la Commission, ainsi que sur l'expérience précieuse et le savoir étendu du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Marrack

Goulding; du Directeur du Centre pour les affaires du désarmement, M. Prvoslav Davinič, et du Secrétaire de la Première Commission, M. Sohrab Kheradi, et de ses collègues du Secrétariat, qui contribueront à l'achèvement fructueux de nos travaux.

En ce qui me concerne, pour être digne de la confiance que les membres ont placée en moi, j'ai l'intention de m'acquitter de mes responsabilités avec détermination et de veiller à ce que nos travaux soient menés avec efficacité et nos efforts couronnés de succès.

Élection du vice-président et du rapporteur

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais attirer l'attention de la Commission sur la décision prise par l'Assemblée générale, à sa 1935^e séance, le 22 septembre 1971, au sujet de la procédure pour l'élection des bureaux des grandes commissions. Aux termes de cette décision, les présentations de candidats doivent être limitées à une déclaration par candidat, après quoi la Commission doit procéder immédiatement à l'élection. C'est la procédure que la Commission suivra aujourd'hui.

M. Wrabetz (Autriche) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, avant toute chose, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la Première Commission de l'Assemblée générale, et de vous assurer de la pleine coopération de la délégation autrichienne.

Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Luis Valencia Rodríguez, des immenses efforts qu'il a déployés et du rôle remarquable qu'il a joué dans la conduite des travaux de la Première Commission lors de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

J'aimerais également, au nom du Vice-Président de la dernière session, M. Thomas Stelzer, remercier sincèrement les membres de la Commission pour la coopération et l'appui qui lui ont été apportés à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

J'ai maintenant l'honneur de présenter la candidature de S. E. M. Antonio de Icaza, du Mexique, au poste de vice-président de la Première Commission de l'Assemblée générale à sa cinquantième session. L'Ambassadeur de Icaza est un éminent diplomate. Sa grande expérience et ses compétences professionnelles sont connues et appréciées de tous. Il a été ambassadeur au Nicaragua, en El Salvador, en Égypte, au Brésil et au Venezuela et Vice-Ministre des affaires étrangères de son pays, le Mexique. En 1995, M. de Icaza a pris ses fonctions actuelles de Représentant permanent du Mexique auprès de la Conférence du désarmement à Genève.

Je suis sincèrement convaincu que grâce à son expérience passée et à ses qualités de diplomate, l'Ambassadeur de Icaza sera un excellent Vice-Président de la Première Commission, et je propose donc qu'il soit élu à ce poste, par acclamation.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Autriche d'avoir présenté la candidature de l'Ambassadeur de Icaza du Mexique au poste de vice-président. Je voudrais, par son entremise, exprimer à M. Thomas Stelzer les sincères remerciements de la Commission pour sa précieuse contribution aux travaux de la Première Commission en sa qualité de Vice-Président de la quarante-neuvième session.

S'il n'y a pas d'autres candidats, je considérerai que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et selon la pratique établie, la Commission souhaite s'abstenir de procéder au vote au scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur de Icaza, du Mexique, élu Vice-Président de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, par l'entremise du représentant du Mexique, féliciter

sincèrement l'Ambassadeur Antonio de Icaza de l'honneur qui vient de lui être fait. Je suis certain que nous coopérerons dans l'harmonie et pourrons ainsi nous acquitter conjointement des responsabilités qui nous incombent.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ogawa (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection bien méritée à la présidence de cette Commission importante. Les félicitations de la délégation du Japon vous seront transmises plus en détail au moment approprié, lors de la présente session.

Au nom de l'Ambassadeur Tanaka, Vice-Président de la Première Commission à sa quarante-neuvième session, j'ai le plaisir et l'honneur de proposer la candidature de l'Ambassadeur Wolfgang Hoffmann, de l'Allemagne, au poste de vice-président de la Première Commission lors de cette cinquantième session de l'Assemblée générale. Je tiens à rappeler brièvement sa longue carrière diplomatique. Après son entrée au service diplomatique allemand, l'Ambassadeur Hoffmann a occupé de nombreux postes à l'étranger, y compris à New York, Ankara, Vienne et Londres; en 1993, il a occupé le poste de chef de la délégation allemande à la Conférence du désarmement de Genève. Dans ses fonctions actuelles de chef de la délégation allemande, il a présidé plusieurs comités importants s'occupant de diverses questions de désarmement.

Ma délégation est parfaitement convaincue que l'expérience considérable de l'Ambassadeur Hoffmann sera une contribution essentielle au succès de nos travaux à cette session mémorable de l'Assemblée générale. Je recommande donc à la Commission de l'élire par acclamation au poste de vice-président de la Première Commission pour la cinquantième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Japon de la déclaration qu'il a faite pour proposer la candidature de l'Ambassadeur Wolfgang Hoffmann, de l'Allemagne, au poste de vice-président. Par son intermédiaire, je transmets à l'Ambassadeur Yoshitomo Tanaka les remerciements de la Commission pour la façon remarquable dont il s'est acquitté de ses fonctions et pour la précieuse contribution qu'il a apportée à ses travaux l'année dernière, en qualité de vice-président.

Comme il n'y a pas d'autre candidature, je considérerai que dans ce cas également, la Commission souhaite s'abstenir

de procéder à un vote au scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Wolfgang Hoffmann, de l'Allemagne, élu Vice-Président de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je félicite chaleureusement l'Ambassadeur Wolfgang Hoffmann de son élection à la vice-présidence de la Première Commission et je tiens à l'assurer que je suis certain qu'ensemble nous saurons nous acquitter des importantes responsabilités qui nous incombent.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Bergh (Afrique du Sud) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie d'accepter nos félicitations pour votre accession à la présidence de la Première Commission. Vous pouvez compter sur la coopération et sur l'appui de la délégation sud-africaine tout au long de nos prochains débats.

Qu'il me soit permis, pour commencer, d'exprimer les excuses de M. Peter Goosen qui ne pourra être présent ici aujourd'hui pour présenter la candidature au poste de rapporteur. Depuis la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, M. Goosen a été réassigné à notre Mission permanente à Genève. Il participera certes à cette session de la Première Commission, mais il ne pourra pas être ici avant le week-end. Je donnerai donc lecture, en son nom, d'une déclaration pour la nomination du rapporteur. Sa déclaration se lit comme suit :

«La délégation de la République d'Afrique du Sud a l'honneur de présenter la candidature de M. Rajab Sukayri au poste de rapporteur de la Première Commission. M. Sukayri, qui est actuellement Ministre plénipotentiaire de la Mission de Jordanie auprès de l'ONU à New York, est éminemment qualifié pour le poste de rapporteur de la Première Commission. Il travaille actuellement, dans le cadre de Queen's University, au Canada, sur une dissertation de doctorat qui porte sur les zones exemptes d'armes nucléaires. M. Sukayri possède également une maîtrise en sciences politiques décerné par l'Université de Carlton, au Canada, ainsi qu'un baccalauréat en administration de l'Université d'Amman, en Jordanie. M. Sukayri s'est joint au service diplomatique de son pays en 1974, et, en 1993, il a été accepté au sein des Disarmament Fellows des Nations Unies. Il possède une expérience étendue dans le domaine du désarmement.

La délégation sud-africaine est donc particulièrement heureuse de présenter la candidature de M. Sukayri pour l'élection au poste important de rapporteur de la Première Commission lors de la cinquantième session de l'Assemblée générale.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Afrique du Sud d'avoir présenté la candidature de M. Rajab Sukayri, de la Jordanie, pour son élection au poste de rapporteur de la Première Commission.

Par son intermédiaire, je voudrais transmettre à M. Peter Goosen les remerciements de la Commission pour la contribution importante qu'il a apportée aux travaux de la Première Commission pendant la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale en qualité de rapporteur.

Les membres de la Première Commission viennent d'entendre le représentant de l'Afrique du Sud présenter la candidature de M. Sukayri au poste de rapporteur. En l'absence d'autres candidatures, je considérerai que la Commission souhaite adopter la même procédure que précédemment et s'abstenir d'une élection au scrutin secret pour déclarer M. Sukayri élu Rapporteur de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je félicite cordialement le représentant de la Jordanie de son élection au poste de rapporteur de la Première Commission, et je l'invite à prendre dès maintenant la place qui lui est réservée.

J'attire maintenant l'attention des membres sur l'article 110 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, qui est ainsi libellé :

«Les félicitations adressées aux membres du bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente — ou, en son absence, par un membre de sa délégation — après que tous les membres du bureau de ladite commission ont été élus.»

J'espère que le règlement sera appliqué et respecté aujourd'hui et à l'avenir, et je serai personnellement reconnaissant aux délégations si elles pouvaient également dispenser la Commission de ces paroles traditionnelles au début de leur déclaration.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole au représentant de l'Équateur, l'Ambassadeur Luis Valencia Rodrí-

guez, Président de la Première Commission à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

M. Valencia Rodríguez (Équateur) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, je souhaite me conformer à l'obligation énoncée à l'article 110 du règlement intérieur que vous venez de mentionner. Si je le fais, cependant, ce n'est pas seulement parce que cela est conforme au règlement, mais bien parce que c'est pour moi une occasion bienvenue de vous exprimer, en tant qu'ami personnel et en votre qualité de Président de cette Commission sur le désarmement et la sécurité internationale, mes félicitations les plus sincères. J'ajouterai que nous nous réjouissons profondément, compte tenu de votre grande expérience des questions qui sont du ressort de la Première Commission, que vous présidez nos travaux, et que nous sommes certains que vous nous aiderez à obtenir les résultats positifs que nous attendons tous de cette cinquantième session, au moment où nous faisons le bilan des 50 années d'existence des Nations Unies.

Je veux également transmettre mes félicitations les plus sincères à l'Ambassadeur Antonio de Icaza, du Mexique, et à l'Ambassadeur Wolfgang Hoffmann, de l'Allemagne, ainsi qu'à M. Sukayri, de la Jordanie, été élus respectivement aux postes de vice-présidents et de rapporteur. Grâce aux talents diplomatiques qui sont leur apanage, la Première Commission dispose d'un bureau composé d'hommes compétents et dynamiques, et nous sommes certains que leurs efforts seront déterminants pour obtenir le succès que nous espérons voir couronner notre tâche.

Nous savons que les points dont la Commission est saisie se rapportent à des questions essentielles telles que la paix, le désarmement et la sécurité internationale, dont dépend la survie même de l'humanité. Elles ont été examinées depuis le début des Nations Unies, et bien que des progrès substantiels aient été réalisés, beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Conscients des grandes difficultés que nous devons surmonter, nous voulons vous assurer, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Bureau, dès le début de nos travaux, de notre pleine et très sincère coopération.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer ma vive reconnaissance pour les paroles aimables qui ont été prononcées sur mon travail en tant que Président de la Commission durant la quarante-neuvième session. À cet égard, je remercie également le représentant de l'Autriche.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Au nom des membres du Bureau et en mon nom propre, je remercie très chaleureusement le représentant de l'Équateur, l'Ambassadeur Luis Valencia Rodríguez, un de mes chers amis, pour ses paroles généreuses adressées aux Vice-Présidents, au Rapporteur et à moi-même. J'aurai grand besoin de sa coopération et de ses conseils utiles dans l'exercice de mes responsabilités.

Je donne à présent la parole au représentant du Mexique, M. Pablo Macedo.

M. Macedo (Mexique) (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de la délégation du Mexique, je voudrais exprimer mes remerciements les plus chaleureux pour les paroles très généreuses du représentant de l'Autriche, ainsi que pour la confiance manifestée par les membres de la Première Commission à l'égard de l'Ambassadeur de Icaza en l'éliçant par acclamation à la vice-présidence. La Commission peut être assurée qu'il déploiera tous ses efforts pour le succès de nos travaux.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'exprime à mon tour des sentiments similaires à ceux formulés par l'Ambassadeur du Mexique.

Je donne à présent la parole au représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Hoffmann, également élu en tant que Vice-Président de la Première Commission.

M. Hoffmann (Allemagne) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je n'ose pas vous féliciter vu les instructions que vous avez données à ce sujet, mais je voudrais vous dire que j'attends avec intérêt de travailler avec vous.

Je voudrais remercier la Commission de m'avoir élu et mes collègues japonais de m'avoir proposé. Nous savons que la cinquantième session des Nations Unies est tout à fait exceptionnelle, et je suis sûr que nous ferons de notre mieux pour assurer le succès des travaux de la Commission. Pour ma part, je ferai tout ce que je pourrai dans ce sens.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'attends avec intérêt de travailler avec l'Ambassadeur Hoffmann, de l'Allemagne, en tant que Vice-Président, et j'apprécierai son aide précieuse dans l'accomplissement de mes fonctions.

Je donne à présent la parole au représentant de la Jordanie, M. Rajab Sukayri, Rapporteur de la Commission.

M. Sukayri (Jordanie), Rapporteur de la Première Commission (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier vivement de m'avoir félicité de ma nomination en tant que Rapporteur de la Commission. Je voudrais aussi remercier mes collègues du Bureau et leur souhaiter tout le succès possible dans leur travail.

Ayant représenté mon pays, la Jordanie, à cette Commission durant quelques années, c'est pour moi un grand honneur que d'assumer le poste de Rapporteur, en particulier vu que cette nomination survient à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies. Mon pays, la Jordanie, et moi-même avons toujours attaché une grande importance aux travaux de la Commission. Bien que tous les points de l'Assemblée générale soient importants, je partage l'avis que l'ordre du jour de la Première Commission est le plus important et mérite une attention prioritaire de la part des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Au nom de ma délégation, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude aux membres du Groupe des États d'Asie, qui ont soutenu ma candidature pour le poste de Rapporteur de la Commission. Je voudrais aussi exprimer ma sincère reconnaissance à mon cher collègue M. Bergh, de l'Afrique du Sud, qui a proposé ma candidature au nom de M. Goosen, Rapporteur de la Commission l'an dernier.

Je voudrais aussi remercier tous les membres du Secrétariat, et en particulier M. Kheradi, Secrétaire de la Première Commission, et M. Sattar.

Enfin, je voudrais remercier tous les membres de la Commission et les assurer de toute ma coopération.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je suis sûr de ne pas exprimer uniquement mes propres sentiments mais également ceux de tous les membres de la Commission en disant à M. Sukayri que nous sommes certains qu'avec son étroite collaboration, les travaux de la Première Commission seront couronnés de succès.

Ayant élu les membres du Bureau, la Commission a ainsi achevé l'examen du premier point de son ordre du jour.

Organisation des travaux

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'attire l'attention des membres de la Commission sur le document

A/C.1/50/1 du 25 septembre 1995, contenant une lettre en date du 22 septembre 1995 que m'a adressée le Président de l'Assemblée générale pour m'informer que lors de sa troisième séance plénière, l'Assemblée générale avait décidé d'allouer 25 points à la Première Commission pour examen, à savoir les points 57 à 81 inclus de l'ordre du jour.

Avant de fournir à la Commission des informations détaillées sur le programme de travail et le calendrier proposés, je voudrais soumettre un certain nombre de commentaires préliminaires à l'examen de la Commission.

Comme les membres le savent, conformément à une pratique précédente, j'ai entrepris des consultations à New York avec les délégations et groupes de délégations pour faciliter l'obtention d'un accord sur le programme de travail et le calendrier, naturellement sur une base *ad referendum*. Il pourrait également s'avérer utile d'indiquer que quoique l'objectif et l'ampleur de mes discussions visaient essentiellement les aspects organisationnels, une grande attention a été consacrée aux questions de fond. Je voudrais indiquer que cela s'est avéré être très utile en me permettant de replacer certaines questions dans le contexte approprié alors que nous entamons la programmation et l'organisation de nos travaux en cette cinquantième session de l'Assemblée générale.

On se souviendra également que conformément à la pratique établie, la Première Commission n'entame son travail de fond qu'après l'achèvement du débat général en séance plénière de l'Assemblée générale. En outre, lors de sa troisième séance plénière en date du 22 septembre 1995, l'Assemblée générale a décidé, sur recommandation du Bureau, que toutes les grandes commissions doivent s'efforcer d'achever leurs travaux avant le vendredi 1er décembre 1995. Prenant ce point en considération, nous devons organiser notre programme de telle façon que nous puissions achever les travaux de la Première Commission avant la date susmentionnée, fixée par l'Assemblée générale à toutes les grandes commissions.

La période au cours de laquelle la Première Commission devra avoir achevé ses travaux de fond — à savoir la période du 16 octobre au 22 novembre — découle logiquement et presque inévitablement des développements et de l'examen dont je viens de parler.

À ce stade, je voudrais souligner que, l'année dernière, la Première Commission a tenu 26 réunions officielles et 8 réunions officieuses, et qu'en dépit des limites de temps imposées, elle a pu terminer ses travaux avec succès le

mardi 22 novembre, c'est-à-dire un jour avant le congé de Thanksgiving.

Ainsi, je pense que si nous nous efforçons d'utiliser de manière concertée et efficace le temps dont nous disposons, nous pourrions accomplir notre tâche sans trop de difficultés dans les délais impartis.

Pour en venir aux détails de l'organisation des travaux de la Première Commission, je tiens à informer les Membres que, sur la base des consultations approfondies tenues jusqu'ici, nous avons mis au point un programme de travail et un calendrier figurant dans le document A/C.1/50/2, qui a été examiné et accepté *ad referendum* lors de la réunion officielle de la Commission, le mardi 10 octobre. J'espère que la Commission sera en mesure d'approuver ce programme aujourd'hui. Pour l'établir, je me suis inspiré des pratiques élaborées au cours des dernières années et qui, je le pense, ont permis à la Première Commission de mener ses travaux de façon efficace et harmonieuse. Ainsi, les délégations constateront que l'examen des questions est divisé en deux phases : d'abord, celles ayant trait au désarmement et à la sécurité internationale — c'est-à-dire les points 57 à 78, et 80 et 81 de l'ordre du jour; puis le point 79 intitulé «Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission».

En outre, je tiens à indiquer que, compte tenu du nombre considérable de points et de la complexité des sujets à examiner, une délimitation a été établie entre les différentes étapes séparant le bref débat général des discussions officielles structurées portant sur des sujets spécifiques sur la base de l'approche thématique adoptée sur ces questions, et entre l'examen des projets de résolution présentés sur chacun de ces points et les décisions y relatives. De plus, comme par le passé, des délais stricts ont été fixés pour le dépôt de projets de résolution dans les deux groupes.

Je voudrais souligner que, dans la mesure du possible, j'ai fixé des délais très serrés pour donner aux délégations suffisamment de temps pour mener les consultations nécessaires avant que la Commission procède à l'examen de ces projets de résolution et prenne une décision à leur sujet.

Comme il est indiqué dans le programme de travail et le calendrier, la Première Commission commencera ses activités de fond le lundi 16 octobre par un bref débat général sur tous les points de l'ordre du jour concernant le désarmement et la sécurité internationale, soit les points 57 à 78, et 80 et 81. En tout, 10 séances — du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre, puis les mercredi 25 et jeudi 26

octobre — seront consacrées à cette phase des travaux de la Commission.

Cela étant, je prie instamment les délégations de bien vouloir limiter la durée de leurs interventions si possible à 10 minutes, pour permettre à toutes les délégations qui le souhaitent de participer au débat général dans le court délai dont nous disposons.

J'invite également les délégations qui désirent participer au débat général à s'inscrire sur la liste des orateurs le plus tôt possible pour que la Commission puisse utiliser pleinement et efficacement le temps et les services de conférences mis à sa disposition. En outre, il convient de noter que la date de clôture de la liste des orateurs pour le débat général consacré aux points de l'ordre du jour relatifs à la sécurité internationale et au désarmement a été fixée au lundi 16 octobre, à 18 heures.

Comme l'indiquent le programme de travail et le calendrier, la séance de la Première Commission du vendredi 27 octobre sera spécialement consacrée à la célébration de la Semaine du désarmement.

Du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre, la Première Commission tiendra des discussions officielles structurées sur des sujets spécifiques sur la base de l'approche thématique adoptée sur les questions de l'ordre du jour relatives au désarmement et aux problèmes de sécurité internationale. Au total, sept séances sont prévues pour cette phase des travaux de la Commission. À cet égard, je tiens à dire que moi-même et les membres du Bureau, avec l'aide et la coopération du Secrétariat, fournirons aux délégations, suffisamment tôt, l'information nécessaire concernant chaque sujet et le temps attribué pour son examen.

La limite pour le dépôt des projets de résolution sur tous les points de l'ordre du jour traitant du désarmement et de la sécurité internationale a été fixée au vendredi 3 novembre à 18 heures. Je demande à chacun de bien vouloir faire preuve de coopération en respectant strictement ce délai. Les délégations sont instamment invitées à déposer et à présenter leurs projets de résolution le plus tôt possible. En outre, il convient qu'elles déposent, dans les meilleurs délais, les projets de résolution pouvant avoir des incidences sur le budget-programme, afin de permettre au Secrétariat de préparer en temps voulu l'état de leurs incidences sur le budget-programme et à la Commission de prendre une décision les concernant afin de respecter le délai requis pour leur présentation à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale. À cet égard, je tiens à dire que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

et la Cinquième Commission doivent disposer d'un temps suffisant pour étudier les incidences sur le budget-programme d'un projet de résolution avant que l'Assemblée puisse se prononcer sur ce projet.

Le lundi 6 novembre, la Première Commission procédera à un échange de vues sur le point 79 de l'ordre du jour, intitulé «Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission». Deux réunions seront consacrées à ce sujet. La date limite pour le dépôt des projets de résolution relatifs à ce point a été fixée au mardi 7 novembre, à 18 heures.

Pour ce qui est de la phase suivante de nos travaux, la période du mardi 7 novembre au vendredi 10 novembre a été prévue pour l'examen de tous les projets de résolution présentés au titre des points 57 à 81 de l'ordre du jour. Cinq séances seront consacrées à cette phase de nos travaux.

Enfin, du lundi 13 novembre au mercredi 22 novembre, la Commission prendra une décision sur tous les projets de résolution présentés au titre des points du désarmement et de la sécurité internationale, y compris le point 79 relatif à la question de la rationalisation des travaux et à la réforme de l'ordre du jour de la Première Commission. La Commission disposera en tout de 10 séances pour cette phase de nos travaux.

J'ajouterai que j'ai l'intention de maintenir, en cette cinquantième session de l'Assemblée générale, la pratique en vigueur durant les précédentes sessions, c'est-à-dire la procédure de vote consistant à rassembler par groupes les projets de résolution. Je présenterai des propositions précises à cet égard en temps voulu.

Sur la base du programme de travail et du calendrier que je viens d'exposer brièvement, la Première Commission devrait être en mesure d'examiner, dans le cadre de l'emploi du temps énoncé, tous les points de l'ordre du jour qui lui ont été attribués.

J'espère sincèrement que ce programme de travail, qui est le fruit de consultations étendues et qui s'inspire des précédents en la matière, sera approuvé par les membres de la Commission.

S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que la Première Commission adopte le programme de travail et le calendrier figurant dans le document A/C.1/50/2.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais maintenant attirer l'attention des Membres de la Commission sur les règles et recommandations pertinentes de l'Assemblée générale touchant aux travaux des grandes Commissions, y compris celles mentionnées dans la décision 34/401 de l'Assemblée générale.

Afin d'utiliser pleinement le temps et les services de conférence mis à la disposition de la Commission, je voudrais, avec votre coopération, convoquer les séances de la Commission à 10 heures et à 15 heures précises; de même, j'ajournerai les séances à 13 heures et à 18 heures respectivement. Qu'il me soit permis de souligner énergiquement l'importance considérable de la ponctualité, élément indispensable pour assurer l'organisation efficace et ordonnée de nos travaux et réaliser des économies pour l'organisation mondiale.

En même temps, je tiens à signaler que je convoquerai les réunions de la Commission uniquement s'il y a un nombre suffisant d'orateurs inscrits sur la liste des orateurs qui souhaitent prendre la parole à la Commission, afin que nous soyons en mesure d'utiliser pleinement le temps et les ressources disponibles, de la manière la plus efficace. J'ajouterai que les ressources allouées à une réunion annulée en temps opportun peuvent être libérées en faveur d'autres réunions tenues dans le cadre de la Première Commission ou en dehors de celle-ci.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire adjoint de la Première Commission, qui souhaite faire une brève déclaration.

M. Sattar, Secrétaire adjoint de la Commission (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, avec l'indulgence des membres de la Commission, appeler l'attention de la Commission sur les points additionnels suivants :

J'aimerais appeler l'attention des représentants sur le fait que l'Assemblée générale a décidé, à nouveau, de s'écarter à cette session de la règle selon laquelle un quart des membres doivent être présents avant qu'une réunion d'une grande commission soit déclarée ouverte et que le débat puisse se dérouler. L'Assemblée générale a fait cette recommandation étant entendu que cette dérogation au règlement n'entraîne pas de changement permanent dans les dispositions pertinentes de l'article 108 du règlement inté-

rieur relatives à un quorum pour l'ouverture des séances, et qui prévoit que la majorité des membres doivent être présents pour qu'une décision soit prise.

Comme l'indiquent le programme de travail et le calendrier, la liste des orateurs pour le débat général, qui traitera tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale, sera close le lundi 16 octobre, à 18 heures. Plusieurs délégations ont déjà fait connaître leur intention de participer au débat général, et le Secrétariat a pris bonne note de ces demandes. Afin de permettre à la Commission d'utiliser pleinement le temps et les services de conférence mis à sa disposition, toutes les délégations sont priées de s'inscrire sur la liste des orateurs dès qu'elles seront en mesure de le faire.

Monsieur le Président, comme vous l'avez dit dans votre déclaration, les membres de la Commission sont priés de présenter les projets de résolution, en particulier les projets de résolution qui ont des incidences sur le budget-programme, le plus tôt possible, afin que le Secrétariat ait le temps de préparer un budget et que le Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires ainsi que la Cinquième Commission, aient le temps de l'examiner, et afin que des consultations puissent être menées. Il ne fait aucun doute que cela faciliterait la tâche du Secrétariat, qui doit reproduire les projets de résolution afin de les mettre à la disposition de la Commission le plus tôt possible.

À cet égard, je prie les membres de la Commission de noter que les projets de résolution et les amendements, ainsi que les noms de leurs auteurs, doivent être soumis au secrétariat de la Commission par écrit, à des fins d'exactitude et pour éviter tout malentendu éventuel. Les demandes d'utilisation de salles de conférence pour des réunions de groupe doivent également être soumises par écrit, le plus tôt possible, de sorte que les arrangements nécessaires puissent être faits à temps.

J'aimerais appeler l'attention de tous les membres de la Commission sur la décision 34/401 de l'Assemblée générale, notamment les dispositions qui traitent des explications de vote et du droit de réponse, c'est-à-dire, les paragraphes 6, 7 et 8 de cette décision, qui traitent de ces questions particulières.

J'aimerais également appeler l'attention de la Commission sur le document A/C.1/50/INF.1, qui sera distribué dans quelques jours. Ce document donnera la liste, à titre

d'information et de référence, de tous les documents dont la Première Commission est saisie et qui ont été distribués depuis le 9 octobre 1995. Cette liste sera mise à jour en temps opportun.

Je demande aux délégations d'avoir l'amabilité de fournir au Secrétariat, dès que possible, la liste des membres de leurs délégations participant à la Première Commission afin de permettre au Secrétariat de diffuser la liste des membres de la Commission dès le début de la session.

Les délégations sont priées de fournir aux fonctionnaires des conférences un minimum de 60 copies de toutes les déclarations préparées d'avance pour les besoins des services de conférences. Je signale que ce sont des copies supplémentaires qui viennent s'ajouter au nombre de copies nécessaires à toute distribution générale à l'intention des délégations.

J'informe les membres de la Commission que le Centre des Nations Unies pour les affaires de désarmement accueillera une journée d'étude intitulée «Microdésarmement : le nouvel ordre du jour pour le désarmement et le contrôle des armements» le mercredi 8 novembre, de 15 h 30 à 18 heures, dans la salle de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Les sujets discutés comprendront la collecte des armes légères dans des situations de conflits internes; le désarmement et la démobilisation des anciens combattants, et les méthodes et les moyens de prévenir le transfert des surplus d'armes. Les orateurs qui y participeront font partie du Centre pour les affaires de désarmement et des instituts de recherche affiliés au Centre. Toutes les délégations sont invitées à participer à cet événement.

Enfin, j'aimerais vous dire, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du Bureau de la Commission et à toutes les délégations, que vous pouvez compter sur le ferme appui et la pleine coopération du secrétariat de la Première Commission, et bien sûr, du Département des affaires politiques et du Centre pour les affaires de désarmement.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Si aucune délégation ne souhaite faire des observations à ce stade, je propose de lever la séance maintenant. Comme nous l'avons décidé, la Commission commencera ses travaux de fond le lundi 16 octobre à 10 heures précises.

La séance est levée à 11 h 20.